

Contrat de pro secrétaire juridique en cabinet d'avocat sur Reims

Par **ninidroit51**, le **23/04/2012** à **22:59**

Je recherche un contrat de pro pour faire ma formation de secrétaire juridique sur Reims et/ou Paris (8,9 et 10 arrondissements en priorité)

Merci de me faire savoir si vous avez des pistes, je suis preneuse de toutes pistes possibles et inimaginables !

Par **Lolypopp**, le **24/04/2012** à **18:56**

Bonjour Fanny,

j'ai rendez-vous lundi pour les test d'entrée et l'entretien de motivation. J'aimerais savoir comment ça se passe stp ?

Merci d'avance.
Marie

Par **ninidroit51**, le **24/04/2012** à **18:59**

Alors tu as une dictée, des tests de culture G, culture juridique (si formation secrétaire juridique), tests psychotechniques, un test de bureautique et de frappe !

Mais rassure toi, ce n'est rien de méchant !

Voilà !

Moi, j'ai rdv vendredi 4 mai pour une journée techniques de recherche d'emploi !

Je suis acceptée dans l'école et je vais chercher un patron sur Reims car je vis sur Reims et donc par conséquent ne peut payer 2 loyers si je vais sur Paris.

Bonne chance

Par **Lolypopp**, le **24/04/2012** à **19:10**

Merci d'avoir répondu si rapidement :) !! Si je comprend bien, c'est à nous de trouver un patron ?

Par **ninidroit51**, le **24/04/2012** à **19:49**

Non si tu cherches sur Paris, ils ont des partenaires mais comme je cherche en province ils n'ont pas de partenaires

Par **Lolypopp**, le **24/04/2012** à **21:32**

Okii merci beaucoup pour toutes ces précisions !! :)

Par **Fanny78000**, le **02/05/2012** à **18:41**

Salut !! J'ai passé les testes jusqu'au bout, nous n'étions que 3/15 a continuer avec les tests de bureautique et de frappes mais le problème, c'est que la dictée était très moyenne d'après la proff mais qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter et que j'ai tout de meme un niveau. Ce qui me stresse c'est que je dois faire une formation de français le 10 et le 21 mai pour une remise a niveau et enfin pouvoir commencé le 11 juin. Appart le dictée, le reste a été réusit avec succès mais j'ai trop peur. Est ce que tu crois qu'on peut encore me recalé avant le 11 ?
Merciiii et bisoux

Fannhy

Par **ninidroit51**, le **02/05/2012** à **18:43**

Je sais pas du tout dans la mesure où j'ai été acceptée de suite (tous les tests réussis)

Moi, je suis en pleine envoi de candidatures (je suis sur le site de l'ordre des avocats de Reims et je les fais un par un, enfin pas ceux vivant au même endroit)

Courage !

Par **Fanny78000**, le **02/05/2012** à **18:49**

Sans indiscretion, quel age as tu ? La dictée, elle était trop complexe, c'était abusé ! Je suis tout de même très contente d'en être arrivée là dans la mesure ou il n'y a eu que 3 rescapés

dont seulement 2 assistantes juridiques dont moi =) après je ne me vois pas échouer mais j'aurai voulu que ce soit plus rapide, en plus beaucoup de cabinets d'avocat nous réclame sur Paris .

Par **ninidroit51**, le **02/05/2012 à 18:50**

J'ai 24 ans et j'ai un BTS assistant manager en poche et une 1ere année de droit non finie !

Et toi ?

Par **Fanny78000**, le **02/05/2012 à 19:00**

19 et je suis toujours en licence de droit

Par **Camille**, le **02/05/2012 à 20:13**

Bsr,

[citation] La dictée, elle était trop complexe, c'était abusé ![/citation]

C'est-à-dire ? [smile17] [smile17] [smile17]

Par **ninidroit51**, le **02/05/2012 à 20:15**

Moi, je l'ai trouvé facile mais il faut que j'ai une facilité en orthographe depuis la primaire (quand je fais des fautes, je les repère aussitôt, ce qui m'a valu un 20/20 à la dictée au brevet) :)

Par **Fanny78000**, le **02/05/2012 à 20:53**

c'est cool =)

et puis Camille : je parle de la dictée qu'on a eu au test de sélection qui était très "compliquée" si tu préfères, avec des mots comme opignatrerie ? c'est quoi ça ??

Par **ninidroit51**, le **02/05/2012 à 23:46**

C vrai que c'était une lettre professionnelle que j'ai eu en dictée moi :/

Après peut-être que l'on peut cotoyer ce genre de mots dans notre futur métier ?

Par **gregor2**, le **03/05/2012** à **00:56**

On me tend la perche

"Des cloches tout à coup sautent avec furie
Et lancent vers le ciel un affreux hurlement,
Ainsi que des esprits errants et sans patrie
Qui se mettent à geindre **opiniâtrement**.
- Et de longs corbillards, sans tambours ni musique,
Défilent lentement dans mon âme; l'Espoir,
Vaincu, pleure, et l'Angoisse atroce, despotique,
Sur mon crâne incliné plante son drapeau noir.

J'étais mauvais en français mais j'ai su garder ce qu'il y avait de bon.

Par **Olivia76**, le **03/05/2012** à **08:45**

[citation]On me tend la perche [/citation]

Méchant GREGSON ! Retourne à tes révisions hein ^^ je me souviens que j'avais eu ce poème à préparer pour le bac. Mais je ne me rappelle même plus du titre et j'ai un doute sur l'auteur (honte à moi).

Pour la dictée, faut quand même bien dire que les études supérieures demandent un niveau d'orthographe supérieur à celui requis en terminale, rien d'étonnant.

Par **ninidroit51**, le **03/05/2012** à **12:10**

@Olivia76: La formation est niveau bac+2 et le métier de secrétaire juridique demande un excellent niveau d'orthographe d'où la dictée aux tests d'entrée à l'école mais la condition pour faire la formation, c de réussir les tests d'entrée et surtout d'avoir un employeur :)

Par **Olivia76**, le **04/05/2012** à **10:04**

[citation]La formation est niveau bac+2 et le métier de secrétaire juridique demande un excellent niveau d'orthographe d'où la dictée aux tests d'entrée à l'école mais la condition pour faire la formation, c de réussir les tests d'entrée et surtout d'avoir un employeur :)[/citation]

Précisément, c'est ce que je disais ^^ vaut mieux savoir écrire quand on est secrétaire de toute façon (ça fait tache, des fautes partout dans un courrier ^^).

Par **Camille**, le **04/05/2012** à **11:16**

Bjr,
[citation]ça fait t[s]â[/s]che, des fautes partout dans un courrier
[/citation]
Ouh là ! [smile4]

Par **Yn**, le **04/05/2012** à **11:45**

[citation]Pour la dictée, faut quand même bien dire que les études supérieures demandent un niveau d'orthographe supérieur à celui requis en terminale, rien d'étonnant.
[/citation]

La maîtrise du français devrait être acquise dès l'entrée au lycée. L'éducation nationale, tout en ne faisant pas son boulot, ne sanctionne pas l'absence de maîtrise du français, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les fenêtres.

La situation est tellement absurde que certaines universités sont obligées de préciser aux L1 que les fautes d'orthographe seront rédhibitoires pour l'obtention des exam' (heureusement), mais certaines vont plus loin avec des "cours de remise à niveau" (!!!).

Perso, j'ai toujours un doute quant à la capacité des étudiants qui ne maîtrisent pas les notions basiques du français à poursuivre des études supérieures qui impliquent de manipuler des notions beaaaaaaaaaucoup plus compliquées.

Bref, à tous les étudiants : attention à votre orthogra[s]f[/s]e !

Par **marianne76**, le **04/05/2012** à **13:20**

Déjà "futur assistante juridique", elle devrait rectifier ..

Par **ninidroit51**, le **04/05/2012** à **15:40**

@Marianne76: Je viens de corriger ma faute, mille excuses !

Par **marianne76**, le **04/05/2012** à **15:48**

Pas grave ici [smile4]

Par **ninidroit51**, le **04/05/2012** à **15:50**

Je voulais savoir où puis je chercher des avocats sur Reims ?
J'ai déjà regardé sur le site de l'ordre des avocats de Reims et j'en ai envoyé 70 par courrier dont 13 de relancé aujourd'hui et déjà 5 refus !
Merci

Par **Olivia76**, le **04/05/2012** à **19:01**

Camille : où ça, une faute ? :D oui bon j'avoue, shame on me. C'était pour voir si tout le monde suivait :p

[citation]L'éducation nationale, tout en ne faisant pas son boulot, ne sanctionne pas l'absence de maîtrise du français, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les fenêtres.[/citation]

Précisément, puisque l'éducation nationale ne fait pas son boulot, encore heureux que les profs ne sanctionnent pas, sur le principe ! ^^ Au lieu de coller des heures d'art plastique, de musique ou de je ne sais quoi, ils feraient mieux d'apprendre l'orthographe aux élèves (c'est sûr, c'est moins glamour que l'art pla).

Par **Camille**, le **05/05/2012** à **06:48**

[citation] ils feraient mieux d'apprendre l'orthographe aux élèves (c'est sûr, c'est moins glamour que l'art pla)[/citation]
lol mdr...
[smile25]

Par **Yn**, le **05/05/2012** à **14:15**

[citation]encore heureux que les profs ne sanctionnent pas[/citation]
C'est tout le contraire, heureusement qu'ils sanctionnent, et ils devraient le faire systématiquement : le bac devrait aussi avoir pour fonction de constater une bonne maîtrise du français.

Pour les études supérieures, n'en parlons pas, l'orthographe se ramène à la forme, si elle n'est pas maîtrisée, ça ne donne pas envie d'aller voir plus loin... Sans compter la perte de crédibilité.

Par **BabyJane**, le **05/05/2012** à **14:28**

[citation]La situation est tellement absurde que certaines universités sont obligées de préciser aux L1 que les fautes d'orthographe seront rédhibitoires pour l'obtention des exam' (heureusement), mais certaines vont plus loin avec des "cours de remise à niveau" (!!!).[/citation]

Chez moi en fac de droit, les prof ont mis en place une sorte d'examen d'entrée en quelque sorte dont l'épreuve principale est une dictée^... et ouiiii :p. Ils évaluent le niveau de chacun et font des groupes de 20 à 30 élèves pour une fois par semaine "remettre à niveau" les élèves. Ils font ça sous forme de TD méthodologique. Toutes les semaines, on avait des exercices à faire, des exercices juridiques, qu'on rendait au professeur qui nous mettait un "+" si c'était bon ou un "-" si au contraire c'était nul ^^ . On nous sanctionnait même les abréviations sur les brouillons pour qu'on ne s'habitue pas à cette "forme" d'écriture^^ A la fin, nous devons faire ressortir la qualité juridique d'une oeuvre d'art à choisir entre le cinéma, la littérature...

Je me souviens avoir choisit "Une maison de poupée" d'Ibsen
C'était cool

Je raconte ma vie... desolée :s

Par **Olivia76**, le **05/05/2012 à 19:26**

Mais non BabyJ, ta vie m'intéresse moi ! x)

Perso, y'a pas eu de dictées, juste des tests d'informatiques complètement bidon : "où se trouve la croix rouge "fermer" sur une fenêtre internet" => en haut à gauche ou à droite ? (ben mec, je vais t'apprendre un truc, mais ça dépend : mac ou windows ?).

[citation]C'est tout le contraire, heureusement qu'ils sanctionnent, et ils devraient le faire systématiquement : le bac devrait aussi avoir pour fonction de constater une bonne maîtrise du français. [/citation]

C'est une drôle de pédagogie, sanctionner avant de faire apprendre... ^^

Par **gregor2**, le **05/05/2012 à 21:08**

[citation] en haut à gauche ou à droite ? (ben mec, je vais t'apprendre un truc, mais ça dépend : mac ou windows ?). [/citation] ou même linux ... et alors là ça dépend la croix peut même être dans la barre des tâches ...

en parlant de ce qui fait tâche ... Fanny pourquoi toujours supprimer les textes dans vos sujets ?

Par **bulle**, le **06/05/2012 à 07:36**

[citation]Je recherche un contrat de pro pour faire ma formation de secrétaire juridique sur

Reims et/ou Paris (8,9 et 10 arrondissements en priorité)

Merci de me faire savoir si vous avez des pistes !

PS: Désolé d'avoir supprimé l'ancien post, fausse manipulation :[/citation]Oui bien sûr, on y croit tous:

<http://www.juristudiant.com/forum/esas-formation-en-alternance-secretaire-assistante-juridique-t16494.html>

Là aussi c'était une mauvaise manip'??

Fanny, je crois que vous ne comprenez pas bien quand je vous dis que je vais effacer votre compte si vous vous amusez à effacer vos posts sans raison valable... Va falloir arrêter de me prendre pour une quiche! A la moindre nouvelle atteinte à la charte et à la lisibilité du forum, dites bye bye à votre compte et ce ne sera pas la peine d'en créer un troisième car vous serez reconnue de suite.

<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

Par **ninidroit51**, le **06/05/2012 à 09:25**

Euh c'est quoi cette menace ?

Je tiens à vous préciser qu'il y a des gens biens pires que moi dans le non respect de la charte alors menacez les eux !

Je tiens également à préciser que sur le post que vous dites, je vous ai demandé de le supprimer mais visiblement vous ne l'avez pas fait !

Si une menace me revient, ce ne sera pas vous qui supprimerez mon compte mais moi meme car je ne permets pas que l'on me menace alors que d'autres sont dans l'illégalité de la charte et sont tranquilles !

Il ne faut pas s'acharner sur les mêmes !

Par **bulle**, le **06/05/2012 à 10:15**

Ce n'est pas du tout une menace, voyons, mais un simple deuxième avertissement (je vous en avais déjà fait un en MP d'ailleurs). En tant que modératrice mon but est que les sujets soient lisibles et ce n'est pas le cas quand la personne qui a posté supprime son message (vous n'êtes en effet pas la seule sur ce forum, je le conçois). Aujourd'hui je m'adresse à vous, demain ça sera à un autre. Parfois, je ne prends même pas la peine d'avertir je supprime directement.

Si jamais vous voyez de vrais abus sur le forum signalez les, les modérateurs sont là pour régler ça mais on ne peut pas tout voir donc une aide des membres n'est pas de trop.

Pour le reste, merci de ne plus supprimer les messages que vous postez, c'est tout ce que je demande pour la lisibilité du forum!

Par **gregor2**, le **06/05/2012 à 10:35**

[citation]Précisément, puisque l'éducation nationale ne fait pas son boulot, encore heureux que les profs ne sanctionnent pas, sur le principe ! ^^ Au lieu de coller des heures d'art plastique, de musique ou de je ne sais quoi, ils feraient mieux d'apprendre l'orthographe aux élèves (c'est sûr, c'est moins glamour que l'art pla).
[/citation]

Ah les profs de collège et lycée, ne commencez pas à m'énerver ... en même temps si ils avaient essayé ça n'aurais pas marché non plus ... et de toute façon on n'est jamais aussi bien servi que par soi même [smile16]

Vous voulez voir comment ça écrit un élu local ?

Julien Dray pour son anniversaire (le fameux, auquel dsk était invité), son mail disait "Je compte vivement sur votre présence et il **va s'en dire** qu'aucune excuse et aucune absence ne sera tolérée ou acceptée. Bises et à samedi."

pas de doute, a force de représenter le peuple il parle comme lui ... [smile4] (j'essaye de supprimer cette phrase insultante mais je ne trouve pas la touche donc je la laisse *.*)

[citation]Il ne faut pas s'acharner sur les mêmes ![/citation]Mais non nous rappelons ça a ceux qui suppriment leurs messages, que ce soit vous ou non -

Par **marianne76**, le **06/05/2012** à **11:22**

[citation]J'ai déjà regardé sur le site de l'ordre des avocats de Reims et j'en ai envoyé 70 par courrier dont 13 de relancé aujourd'hui et déjà 5 refus !
Merci[/citation]

Pour en revenir à du concret, il conviendrait à mon sens de prendre rdv avec le bâtonnier, c'est la 1ère démarche à faire, il pourra vous orienter il sait qui de ses confrères sera susceptible de vous peut être vous prendre

Par **ninidroit51**, le **06/05/2012** à **12:39**

[citation]Ce n'est pas du tout une menace, voyons, mais un simple deuxième avertissement (je vous en avais déjà fait un en MP d'ailleurs). En tant que modératrice mon but est que les sujets soient lisibles et ce n'est pas le cas quand la personne qui a posté supprime son message (vous n'êtes en effet pas la seule sur ce forum, je le conçois). Aujourd'hui je m'adresse à vous, demain ça sera à un autre. Parfois, je ne prends même pas la peine d'avertir je supprime directement.

Si jamais vous voyez de vrais abus sur le forum signalez les, les modérateurs sont là pour régler ça mais on ne peut pas tout voir donc une aide des membres n'est pas de trop.
Pour le reste, merci de ne plus supprimer les messages que vous postez, c'est tout ce que je

demande pour la lisibilité du forum![/citation]

Désolé de m'être emporté comme cela mais pourriez vous supprimé l'autre post svp ?

Et à l'avenir, je réfléchirai à ce que je dirai et ce que j'écrirai !

Et si je dois modifier quelque chose à mon post, je le ferai sans le supprimer !

Mille excuses.

[citation]Pour en revenir à du concret, il conviendrait à mon sens de prendre rdv avec le batonnier, c'est la 1ère démarche à faire, il pourra vous orienter il sait qui de ses confrères sera susceptible de vous peut être vous prendre[/citation]

Le batonnier se trouve au tribunal ou à l'ordre des avocats ?
Comment puis je faire pour le joindre ?

Par **marianne76**, le **06/05/2012 à 12:44**

Le bâtonnier représente l'ordre des avocats, il est élu par ses pairs

Par **bulle**, le **06/05/2012 à 14:03**

Sans pb Fanny, je viens de supprimer le post.

Sinon pour le bâtonnier, l'idée est bonne en théorie mais je ne suis pas certaine que cela soit facile d'obtenir un rdv avec lui en pratique.

Par **ninidroit51**, le **06/05/2012 à 17:13**

Donc il vaut mieux que j'appelle l'ordre des avocats pour cela ?

De toute façon, je compte relancer les candidatures faites sur Reims dès mercredi (on va laisser "couler le pont" pour qu'ils puissent bien y regarder)

Et dès demain lundi, je compte envoyer par mail des candidatures sur Paris (dans les 3 arrondissements proche de la gare de l'est) :)

Si vous avez d'autres pistes, dites moi je suis preneuse :)

Par **Olivia76**, le **06/05/2012 à 17:17**

[citation]Ah les profs de collège et lycée, ne commencez pas à m'énervé ... en même temps si ils avaient essayé ça n'aurais pas marché non plus ... et de toute façon on n'est jamais aussi bien servi que par soi même[/citation]

Je n'incrimine pas les profs hein ! Et je ne dis pas non plus que si les élèves sont mauvais, c'est uniquement parce qu'ils sont incompetents. Je dis simplement que c'est facile de dire "les jeunes ne savent plus écrire" sans chercher à voir plus loin.

Les élèves doivent faire des efforts, mais les meilleurs profs sont ceux qui essaient de comprendre pourquoi leurs élèves sont en échec (pas seulement de façon théorique hein ^^). La faute n'est pas uniquement celle de l'élève :)

(De toute façon, Gregson, au coin !)

Par Yn, le **07/05/2012 à 12:44**

[citation]C'est une drôle de pédagogie, sanctionner avant de faire apprendre... [/citation]
Ce n'est pas à l'université de s'occuper de l'apprentissage du français. Il commence, si je me souviens, en CP... c'est-à-dire douze ans avant l'entrée à la fac, n'est-ce pas suffisant pour apprendre à maîtriser sa langue natale ?

Par Olivia76, le **08/05/2012 à 10:20**

[citation]
Ce n'est pas à l'université de s'occuper de l'apprentissage du français. Il commence, si je me souviens, en CP... c'est-à-dire douze ans avant l'entrée à la fac, n'est-ce pas suffisant pour apprendre à maîtriser sa langue natale ?[/citation]

Entièrement d'accord. Maintenant, on constate que beaucoup d'élèves ne savent pas écrire.

Deux conclusions sont possibles : 1) en une génération, les jeunes sont tous devenus des incapables et des bons à rien, 2) l'apprentissage de l'orthographe n'est plus adapté aux élèves (et ce n'est pas une critique envers les profs).

Du coup, que fais-tu ? On mets des sales notes aux élèves ? C'est pas ça qui leur apprendra à écrire et surtout, c'est un coup à les dégoûter.

Par Yn, le **08/05/2012 à 14:37**

Sanctionner des lycéens qui ne savent pas écrire ne me pose pas de question de conscience, alors pour des étudiants...

Avoir l'ambition de faire des études supérieures, c'est bien, mais il faut s'en donner les moyens comme disait un de mes profs.

Par **BabyJane**, le **08/05/2012** à **18:24**

[citation]2) l'apprentissage de l'orthographe n'est plus adapté aux élèves (et ce n'est pas une critique envers les profs). [/citation]

Quand je vois les professeurs de certaines écoles et l'enseignement qu'ils donnent à leurs élèves, je me pose des questions...

Mon cousin (oui regarde oli, je raconte ma vie :D) est au CP, et (non je ne critique pas mais je constate) sa maîtresse est comme qui dirait un peu bête (pour ne pas dire de grossièretés). Imaginez-vous, nous sommes au mois de mai, il n'est pas fichu de lire un "son", même pas un mot d'une seule syllabe non non , un son genre "b+a"...

Au début, nous pensions que ça venait de lui... mais, je suis allée parler personnellement à sa maîtresse car ça m'agaçait de devoir le prendre le week end pour lui apprendre.

Elle m'a répondu qu'il était tout à fait normal, toute la classe est au même niveau, et que ce n'était pas à elle de faire ce travail de toute façon, il aurait dû le faire à la maison...oO

J'ai pas appris à lire à la maison personnellement, mais peut-être que vous et d'autre oui?

Et puis de toute façon, dans ce cas là, à quoi servez-vous? Je reformule, vous êtes payée pour faire quoi et à quoi ça sert d'aller à l'école ?

Et si les parents ne sont justement pas capable de faire ce "travail", c'est bien pour ça qu'il y a l'école... Bref

Donc, ensuite on s'étonne... Comment voulez-vous qu'ils s'en donnent les moyens? -_-

Bon c'est une anecdote, mais je suis sûre qu'elle n'est pas la seule maîtresse du genre...

Résultat, le petit va redoubler, non pas parce que la maîtresse a vu les lacunes du petit, mais parce que les parents demande le redoublement. Donc on fait passer de classe en classe comme ça?

Je suis complètement indignée! Je ne pense pas que cette histoire va s'arrêter là

Orthographe OWNED xD

[...]

Par **gregor2**, le **09/05/2012** à **13:49**

on n'apprend qu'une chose à l'école, les relations sociales, et les professeurs n'ont rien à voir avec ça - ils sont inutiles. Non pas un peu ou beaucoup mais complètement (et oui les mots sont lâchés) je ne sais pas si je vais faire l'unanimité mais le jour où j'aurai un enfant je lui apprendrai moi même à lire à écrire et à penser - il ira à l'école mais pas pour y apprendre ... -

je suis parfaitement contre l'école (et oui ça existe) - et ceux qui y envoient leurs enfants pour apprendre n'ont rien compris (ou alors ne savent rien eux même en quel cas c'est une excuse)

bref je retourne réviser plutôt que continuer à les attaquer les pauvres ;) en plus je viens de m'auto censurer c'était presque diffamant (quel fou ce gregson)

Par **BabyJane**, le **09/05/2012 à 13:55**

Bah je veux bien, mais quand tes parents sont étrangers ou qu'eux même ne savent pas écrire correctement... Et j'en connais, donc faut pas me dire que ça n'existe plus

Qu'ils essaient voir de leur apprendre

Par **gregor2**, le **09/05/2012 à 13:57**

oui oui c'est bien pour ça que j'ai ajouté
[citation] et ceux qui y envoient leurs enfants pour apprendre n'ont rien compris (**ou alors ne savent rien eux même en quel cas c'est une excuse**) [/citation]

et quand je dis "ne savent rien" c'est par rapport à une langue ou une histoire qui n'est pas la leur (si tant est qu'une histoire puisse nous appartenir ... n'entrons pas dans le débat :p)
et ça n'a rien de dévalorisant ^^

Par **BabyJane**, le **09/05/2012 à 14:01**

Non rien de dévalorisant je ne dis pas ça de façon péjorative !
Je pense quand même que tu abuse un peu... L'école ce n'est pas exclusivement du relationnel. Mais bon chacun en pense ce qu'il veut

Tu as déjà essayé d'apprendre à lire et écrire à un enfant? (n'y voit pas un truck piège pour la critique ou quoi que ce soit, simple question)

Par **gregor2**, le **09/05/2012 à 14:15**

pas de chance mais oui :p

alors c'est peut être mon expérience personnelle qui fausse ma perception des choses ...
parce que pour ma part c'est mon père qui m'a appris non seulement les bases mais aussi a avoir un certain rapport avec le savoir (bon ou mauvais je ne m'avancerai pas sur ce terrain)
et je ne me suis jamais gêné pour apprendre des choses constamment à mes deux petits frères (lire écrire etc mais surtout vouloir savoir et vouloir comprendre), mon plus petit frère passe le brevet des collèges et je lui apprends les maths et les pauvres pièges qu'il va rencontrer,

mais bon ... whatever babyj nous on ne va plus à l'école ^^ (ce que je veux dire c'est que croire qu'il y a de bons enseignants à qui on peut "confier intégralement nos enfants" est (pour moi) une erreur)

après je veux bien croire qu'on ai une vision différente de l'école républicaine et laïque -
en plus l'école est bien trop souvent synonyme de conflits et de prises de tête ...

(je dis tout ça en ayant conscience que je viens tout juste de commencer à apprendre "réellement" le français ... et je sais bien que c'était en partie de ma faute (refus d'écouter un professeur, déjà petit ... :p))
mais justement mes parents ont surtout insisté sur les maths ...

Par **Camille**, le **09/05/2012 à 14:19**

Bonjour,

[citation]Au contraire, il a paru tout naturel que l'instituteur, [s]en même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire[/s], leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées [s]que celles du langage et du calcul[/s].[/citation]

Signé Jules Ferry : Lettre ouverte aux [barre]instituteurs[/barre] [s]professeurs des écoles[/s] du 17 novembre 1983 sur la loi du 28 mars 1982.

Lettre bien oubliée depuis. Mais la fait-on encore lire aux futur(e)s [barre]instituteurs/trices[/barre] [s]Professeur(e)s Des Ecoles[/s] ?

[citation]Du coup, que fais-t-on ? On mets des sales notes aux élèves ? C'est pas ça qui leur apprendra à écrire et surtout, c'est un coup à les dégoûter.[/citation]

Accessoirement, si un étudiant écrit dans sa copie $3 + 2 = 6$ ou $3 \times 9 = 21$, doit-on lui mettre une bonne note pour ne pas le dégoûter ? Si on ne lui met pas une sale note, comment va-t-il comprendre qu'il a grand intérêt à revoir ses notions de calcul ?

Pourquoi chercherait-il à améliorer quoi que ce soit s'il n'en subit aucune conséquence ?

Le problème actuel, c'est que le "barrage" pour ces motifs de base aurait dû se produire bien plus tôt dans les études.

Par **gregor2**, le **09/05/2012 à 14:26**

Oui mais je ne parlais pas non plus des règles morales de Jules Ferry mais des relations de force, d'amitié, relations avec l'autorité, obéissance, désobéissance etc qui jouent déjà entre les enfants, et ça je le maintiens les enseignants n'y sont pour rien - et c'est pourtant (je le maintient aussi) tout ce qu'un enfant apprendra à l'école (et ce quel que soit l'attitude de l'enseignant) -

et j'aime bien voir un enseignant essayer de se libérer du carcan du savoir, c'est toujours un échec

(en dehors de toute considération philosophique sur le savoir ce qu'il est et si on peut en

sortir, je ne me lancerai pas là dedans non plus ;))

il se trouve qu'en plus ce que j'adore chez mes frères c'est leur grand sens du second degré et ça les professeurs n'aiment généralement pas ... je vais vous recopier (dans la soirée) le brevet blanc de français de mon frère (travail d'invention) vous m'en direz des nouvelles - (il me fait beaucoup rire dans le genre impertinent savant =D)

Par **Camille**, le **09/05/2012** à **14:33**

Re,

[citation]mais quand tes parents sont étrangers ou qu'eux même ne savent pas écrire correctement... Et j'en connais, donc faut pas me dire que ça n'existe plus

...

Non rien de dévalorisant je ne dis pas ça de façon péjorative !

[/citation]

A l'époque de Jules Ferry, on ne pensait pas aux étrangers mais aux [barre]paysans[/barre] [barre]agriculteurs[/barre] [s]*techniciens exploitants producteurs agricoles*[/s] et leurs enfants, qui formaient une (très) grosse partie de la nation, pour la plupart sans aucune instruction, et personne - à l'époque - ne considérait ce point de vue comme dévalorisant ou péjoratif.

Par **Camille**, le **09/05/2012** à **14:40**

Re,

[citation]Oui mais je ne parlais pas non plus des règles morales de Jules Ferry

[/citation]

Moi non plus, et ce n'est pas ce que j'ai souligné dans l'extrait de sa lettre, qui, effectivement, parlait plus de l'enseignement de la morale que de celui "du langage et du calcul", à savoir donc, apprendre "à lire et à écrire".

Ce dont personne ne discutait l'évidence, à l'époque.

(Alors que l'enseignement civique et de la morale - considérée par certains comme d'ordre religieux - était à l'ordre des discussions et des réactions à cette loi)

Par **gregor2**, le **09/05/2012** à **15:22**

en effet j'ai lu ce que je voulais lire, c'est donc ça l'esprit sélectif -

pour ceux que ça amuse : l'invention de mon frère au brevet blanc (il veut peut être trop plaire a son grand frère :p)

[citation]

SUJET : Décrivez une personne qui a été importante pour vous

C'était une personne que personne n'aimait vraiment. Elle faisait régner la terreur et détruisait la joie et l'innocence des enfants, dont la mienne. Elle m'a initié à voir le monde autrement en détruisant ma créativité. Elle a scellé ma vie pour les années à venir et peut être qu'elle m'a simplement rendu plus mature. Ces personnes sont nombreuses, elles servent à "éduquer" ou "orienter" les futurs citoyens, pour les préparer aux règles de la société, et peut être que finalement sans eux, créer est impossible, qui le saurait. Sans eux le monde dans lequel on vie aurait du mal à exister, et pourtant la personne dont je parle n'est qu'un petit engrenage dans cet enfer de roues dentées.

Je me rendais à cet établissement avec ma mère puis, devant la grille elle me laissait et je devais continuer, seul. J'étais en retard cette fois là. J'ouvrais la porte de sa salle en m'excusant du retard occasionnel, et elle était là, devant le tableau noir, elle écrivait son nom.

Quelques mois plus tard, moi qui était très créatif avais fait une maison en papier en utilisant ma trousse comme base. Elle passait dans les rangs et quand elle vit ce que je faisais elle détruisit tout, jeta tout à la poubelle et ma créativité avec. Seul son cours comptait. J'ai commencé à la haïr, et peu à peu j'ai recommencé à créer, mais la séquelle était profonde et restera jusqu'à ma mort, et pourtant ce n'était qu'une institutrice de ce2.[citation]

quatre choses qui me plaisent : 1/ "n'était qu'un engrenage dans cet enfer de roues dentées" 2/ la gradation qui amène à découvrir petit à petit de qui il parle (et avec un vocabulaire inattendu) 3/ ce coté "un coup je donne un coup je frappe" (contre le professeur qui est aussi le lecteur et correcteur) et 4/ "mon retard occasionnel" (occasionnel ... mais bien sûr :p) -

ça n'a plus aucun rapport avec le sujet, encore que ...

Par **ninidroit51**, le **04/07/2012 à 12:23**

Bonjour, finalement, je cherche dans le 91 et sur Paris (école se charge de me trouver grâce à ses contacts)

Je dois chercher un avocat qui accepterait de me prendre en contrat de pro pour septembre sur le 91 donc j'ai envoyé par courrier cv + lm à l'ordre des avocats donc on attends et je continue d'appeler des avocats pour savoir s'ils prennent et si oui j'envoie cv + lm par mail mais j'ai tjs peur de pas avoir de réponses :/
Est ce la bonne méthode ?

A part sa l'école ESAS (où je suis inscrite) se charge de me trouver un avocat sur Paris parmi ses contacts ^^

Vous pensez que je peux avoir des entretiens avant septembre ?

Par **niouniou**, le **03/10/2012** à **13:10**

Bonjour à tous!

J'habite Toulouse et je voudrais savoir si je pouvais être inscrite à l'ESAS de Paris et effectuer mon contrat pro à Toulouse puisque je ne pourrais pas assumer financièrement un loyer dans la capitale + les allers retours à Paris.

Si oui comment cela se passerait il pour le jour et demi de cours que l'on doit suivre à l'école? Peut on l'effectuer à distance ou dans le centre ENADEP le plus proche?

L'ESAS semble délivrer un enseignement de grande qualité et gratuit, je suis très intéressée.

Merci d'avance pour vos réponses

Bonne journée

Par **ninidroit51**, le **03/10/2012** à **19:10**

Contacte directement l'ESAS mais il te faudra aller 1 à 2 fois par semaine sur Paris pour les cours ^^

Par **knelle**, le **06/08/2014** à **13:29**

coucou,

j'ai un entretien début septembre à l'Esas, et j'aimerais savoir si la dictée est vraiment " la matière la plus importante"?

J'ai très peur. J'ai un niveau bac+1

Avez-vous des sites ou je pourrai réviser un peu mon orthographe?